*Paris, le 13 octobre 2025*

**Communiqué de presse**

# VNF et la Fondation du patrimoine lancent la fondation Terres d'eau, la première fondation dédiée à la protection des fleuves, canaux et rivières

**Face aux défis du changement climatique qui aggrave l'état de la ressource en eau, Voies navigables de France (VNF) crée sous l'égide de la Fondation du patrimoine, la fondation Terres d'eau, première fondation entièrement dédiée à la protection du patrimoine des fleuves, canaux et rivières. La fondation Terres d'eau a pour ambition de fédérer citoyens et entreprises autour d'enjeux vitaux : l'eau, la biodiversité et le patrimoine de nos fleuves, rivières et canaux.**

## La mission de la fondation Terres d'eau : protéger le patrimoine naturel et bâti de nos fleuves, canaux et rivières

Sècheresses plus longues et plus intenses, précipitations plus extrêmes, raréfaction de la ressource, pollution, menaces sur les écosystèmes aquatiques…le changement climatique menace profondément notre ressource en eau alors qu'elle est indispensable à la vie, au développement des activités humaines et à l'équilibre de la biodiversité. Aussi devient-il urgent d'engager et soutenir dès maintenant des actions concrètes pour protéger les voies d'eau.

La fondation Terres d'eau incarne cet engagement au service de la protection de cette ressource stratégique, des territoires et de la biodiversité. Sa création et les projets financés ont pour objectif de préserver l'héritage fluvial français et de le transmettre aux générations futures.

## Une mobilisation collective au service du vivant

La protection des voies d'eau est l'affaire de tous et nécessite la mobilisation d'un large réseau d'acteurs, qu'ils soient publics, privés, citoyens, mécènes ou partenaires. La fondation peut déjà compter sur le soutien de ses mécènes fondateurs, déjà investis en faveur de l'eau et de la biodiversité : le Fonds AXA pour le Progrès humain et la Fédération nationale des Banques Populaires. Les deux entreprises s'engagent à soutenir des projets concrets sur l'ensemble du territoire et à rejoindre le comité exécutif de la Fondation.

De grands mécènes vont soutenir des programmes, comme la Fondation Société Générale qui veut œuvrer au reboisement des voies d'eau.

« *Face aux défis climatiques, à la pression sur les ressources naturelles et à la fragilisation de notre patrimoine fluvial, il est temps d'agir collectivement et durablement. Cette fondation incarne notre volonté d'aller plus loin, de fédérer les énergies et de porter des projets d'intérêt commun pour préserver l'eau, la biodiversité et le patrimoine fluvial français.* » déclare Cécile Avezard, Directrice générale de VNF.

## Une fondation au cœur des enjeux de la Fondation du patrimoine

Aujourd'hui, l'accélération du changement climatique et l'érosion de la biodiversité font de la préservation de l'environnement et des paysages une priorité pour la Fondation du patrimoine. Engagée de longue date dans la protection et la restauration du patrimoine français qu'il soit bâti, mobilier, paysager ou naturel, l'action de la Fondation du patrimoine en faveur de la transition écologique et énergétique recouvre à la fois la préservation du patrimoine naturel (forêts, prairies, rivières, écosystèmes, espèces menacées) et la restauration du patrimoine bâti

intégrant des enjeux environnementaux (biodiversité, matériaux durables, efficacité énergétique). Depuis sa création en 1996, la Fondation du patrimoine a déjà soutenu plus de 410 projets de sauvegarde de la biodiversité et des paysages. Elle s'appuie également sur un réseau de 56 délégués dédiés à des projets de patrimoine naturel.

Instituée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine abrite et accompagne d'autres fondations en leur offrant un cadre juridique, fiscal et administratif sécurisé, ainsi que son expertise et son réseau de mécènes et donateurs. C'est dans ce cadre que s'inscrit aujourd'hui la création de la fondation Terres d'eau : grâce à ce dispositif, elle bénéficie de tous les atouts nécessaires pour mobiliser durablement entreprises et citoyens autour de la protection des fleuves, rivières et canaux.

« *Préserver le patrimoine naturel et bâti des voies navigables est devenu un enjeu écologique et culturel majeur. Fidèle à sa mission de sauvegarde du patrimoine naturel et de la biodiversité, la Fondation du patrimoine est heureuse de l'accueillir sous son égide, dans le prolongement d'une coopération déjà ancienne et fructueuse avec VNF* » déclare Guillaume Poitrinal, Président de la Fondation du patrimoine.

## Un comité d'experts et d'ambassadeurs engagés pour la fondation Terres d'eau

Afin de mener à bien sa mission, la fondation Terres d'eau s'appuie sur un comité scientifique qui réunit des experts de l'eau et de la biodiversité, des experts du fluvial et des représentants du monde économique. Ce comité contribue notamment à la sélection des projets et à leur évaluation. Il est composé de :

- **Esther Crauser-Delbourg,** Economiste de l'eau et de l'environnement, Co-fondatrice & CEO de Water Wiser,
- **Gilles Bœuf,** Ancien Président du Muséum national d'histoire naturelle, Océanographe, spécialiste de physiologie environnementale et de biodiversité,
- **Franck Vogel,** Photographe indépendant, Membre de la Société des Explorateurs Français et EverydayClimateChange,
- **Olivier Jossot,** Directeur adjoint de l'infrastructure, de l'eau et de l'environnement de Voies navigables de France
- **Anthony Petitprez,** Responsable RSE de Voies navigables de France
- **Christine Bourbon,** Responsable service environnement et risques de Voies navigables de France

Ludivine Sagnier et Alain di Crescenzo, nos deux ambassadeurs, ont accepté de faire rayonner la fondation Terres d'eau et de valoriser ses actions auprès du grand public et du monde économique.

Ludivine Sagnier
Actrice française

« *Les rivières m'ont toujours émue. Elles portent la mémoire du monde, la vie qui circule, fragile et précieuse. Soutenir la fondation Terres d'eau, c'est protéger ce souffle vivant, cette beauté qui nous relie.* »

Alain di Crescenzo
Président CCI France

« *L'eau est un bien commun essentiel, sans lequel aucune activité économique ne peut s'envisager durablement. Soutenir une gestion responsable et solidaire de cette ressource, c'est investir dans l'avenir de nos territoires et de nos entreprises.* »

## Une mission à laquelle chacun peut contribuer grâce à son don

Si le secteur privé est appelé à contribuer, la fondation Terres d'eau donne aussi la possibilité aux particuliers de participer à la protection du patrimoine fluvial français et de la biodiversité qu'il abrite, notamment par des dons en ligne sur son site terresdeau.vnf.fr

Ces dons permettront de financer différents projets portés par la fondation Terres d'eau :

- la remise en eau d'un barrage réservoir (Grand-Rue) près de Briare dans le Loiret,
- la protection des espèces animales (poissons, castors, oiseaux) sur l'ensemble de nos fleuves rivières et canaux,
- la renaturation des rives du Rhin (Berges du Rhin | Fondation du patrimoine),
- la lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur la Saône, le canal latéral à la Garonne ou encore la Meuse,
- l'irrigation des sols de Camargue, dont les terres agricoles sont salinisées par la remontée du niveau de la mer,
- la protection et la valorisation du patrimoine fluvial comme le projet de restauration de l'écluse Le Corbusier à Kembs-Niffer en Alsace (Ecluse Le Corbusier de Kembs-Niffer | Fondation du patrimoine).

## À propos de Voies navigables de France

**Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires.**

VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.
À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.
Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.
En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

## À propos de la fondation Terres d'eau

Terres d'eau est la fondation créée à l'initiative de Voies navigables de France (VNF). Elle a pour mission d'agir pour l'eau, le patrimoine et la biodiversité de nos fleuves, rivières et canaux en France. Abritée par la Fondation du patrimoine, la fondation Terres d'eau œuvre à préserver l'héritage fluvial français pour en assurer la pérennité pour les générations futures.
Fleuves, rivières et canaux sont nos alliés face aux défis climatiques. Grace à la gestion fine des voies d'eau, à la restauration des berges, à la replantation des arbres, à la lutte contre la pollution, nous agissons pour des territoires plus résilients, une nature protégée et un patrimoine préservé. En mobilisant un large réseau d'acteurs publics, privés et citoyens, avec nos mécènes et partenaires, nous construisons une alliance durable pour l'eau, la nature et les territoires, où chacun devient un compagnon du vivant.

## À propos de la Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine a été créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Organisée autour de ses 21 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de près de 1200 délégués bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation de ce patrimoine de proximité.
Depuis sa création il y a plus de 25 ans, la Fondation du patrimoine a soutenu financièrement la restauration de plus de 44 000 sites patrimoniaux publics et privés. Ces théâtres, églises, fontaines, manufactures, demeures, véhicules anciens, forêts, prairies, rivières et autres constituent une immense richesse pour la France dans un monde en évolution constante. En participant activement au renforcement de l'attractivité des territoires, la Fondation est devenue au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes. Le mécénat populaire qui fait appel à la générosité publique est l'outil le plus emblématique de la Fondation du patrimoine. Actuellement, la Fondation du patrimoine porte près de 2 500 projets ouverts aux dons sur son site internet.

**CONTACTS PRESSE**
**VNF : Agence Maarc -** rp-vnf@maarc.fr / Pauline Carde – 06 32 03 22 55 / Simon Dulucq – 06 10 98 55 64
**Fondation du patrimoine -** maelys.arnou@fondation-patrimoine.org - Maëlys Arnou – 06 37 84 67 26